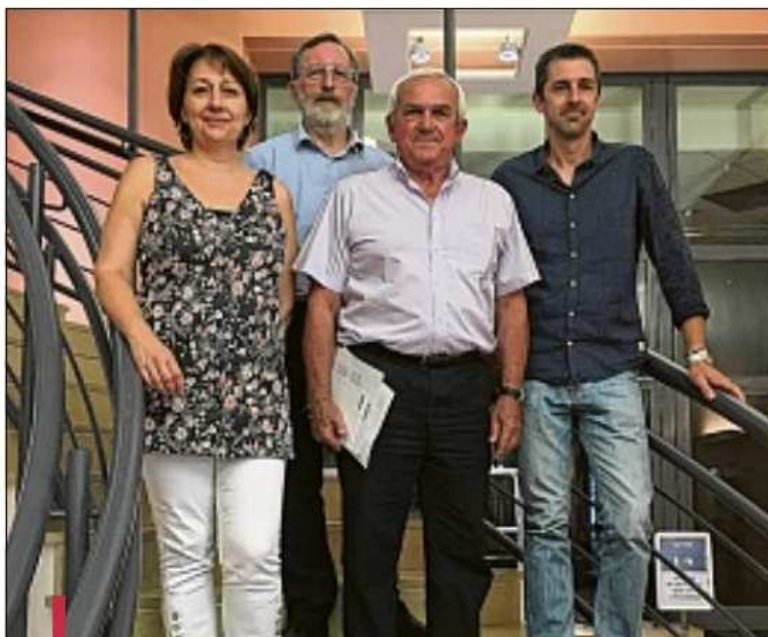


CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Des techniciens au service des autres



En s'abonnant, communes et intercommunalités peuvent recourir à l'expertise des techniciens du Département. /PHOTO M.-F.B.

"Avec cette structure, le Département joue pleinement son rôle de solidarité territoriale", fait remarquer Pierre Pourcin, vice-président du Conseil départemental et du conseil d'administration de l'ingénierie et territoire 04.

L'agence technique départementale bas-alpine est officiellement née le 21 juin. Elle a été baptisée Ingénierie et Territoires 04 (IT04).

Il s'agit d'un établissement public administratif auquel les communes et les établissements publics de coopération intercommunale peuvent adhérer, moyennant 0,45 € par habitant. Trois niveaux d'accès aux services sont proposés: accès aux services généraux, aux conseils simples et aux marchés publics mutualisés (0,15 € par habitant), accès aux services eau (0,15 € par habitant) et aux services voirie et aménagement (0,15 € par habitant).

À ce jour, 103 structures, dont une majorité (94) de petites communes, ont délibéré pour adhérer. Elles bénéficieront donc d'un appui technique et administratif, sous la forme de conseils ou d'assistance aux maîtres d'ouvrage

sur toutes les questions qui concernent notamment l'eau potable, l'assainissement et les milieux aquatiques; la voirie et les réseaux divers; la recherche de financements, la gestion locale.

L'agence ne génère aucun transfert de compétence. Elle se conçoit comme une boîte à outils dans le but d'aider les collectivités à exercer leurs compétences.

Toute commune, tout établissement public intercommunal ou tout organisme public de coopération locale des Alpes-de-Haute-Provence peut demander son adhésion à l'agence.

"Le Département assure 51 % du montant total des cotisations, ajoute Laurent Montel, responsable de cette agence départementale. Deux personnes seront mises à disposition de façon permanente, et un agent sera chargé de la relation avec les services pour l'exécution des missions".

Dernier point: il n'y aura pas d'embauche, l'idée étant de mutualiser sans ressources extérieures. Dans un premier temps du moins.

Marie-France BAYETTI